

FISCALITE ET INNOVATION NUMERIQUE

RESUME DU PLAN DE RECHERCHE

Le Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne en Suisse (www.unil.ch/taxpolicy) et le bureau international de documentation fiscale à Amsterdam (BIDF) (www.ibfd.org) lancent un projet de recherche conjoint étudiant les effets de l'innovation numérique sur les politiques fiscales nationales et internationales.

Contexte

Dans le cadre du projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (BEPS), les implications fiscales internationales soulevées par l'économie numérique ont été mises en évidence comme un domaine clé d'intervention. Les enjeux fiscaux, tant dans le domaine de la fiscalité directe qu'indirecte, ont été identifiés dans l'Action 1 du projet BEPS. Ce travail est en cours, avec un rapport intermédiaire attendu pour 2018 et un rapport final prévu pour 2020.

Certains défis de fiscalité directe ont déjà été abordés par le biais du plan d'action BEPS. De plus, des progrès ont également été réalisés par le biais des lignes directrices internationales sur la TVA/TPS.

Cela étant, **des défis de politique fiscale plus fondamentaux persistent** concernant notamment la caractérisation, l'évaluation et la localisation des transactions numériques. Du reste, les récentes mesures unilatérales prises par certains pays afin de répondre à ces enjeux soulignent la nécessité de promouvoir des **réponses coordonnées** dans ce domaine. Finalement, les innovations numériques soulèvent des défis inattendus, tels que les questions de la nécessité et de la manière de taxer la valeur créée par l'**intelligence artificielle**.

Buts et portée du projet de recherche

Ce projet de recherche repose sur une **approche réaliste et holistique**: trouver des options de politique fiscale qui permettraient de modifier les règles fiscales internationales et nationales et qui pourraient être **véritablement mises en place de manière efficiente, juste et praticable**.

Compte tenu de ce qui précède, le projet de recherche se concentrera sur les domaines-clés suivants :

- **Identifier les particularités de l'économie numérique sous un angle fiscal en analysant les modèles d'affaire** sur lesquels se fondent l'innovation numérique (y compris le développement de l'intelligence artificielle) et en conceptualisant les implications fondamentales y relatives du point de vue de la politique fiscale, spécifiquement concernant l'élément-clé qu'est la "création de valeur" ;
- Analyser les défis de politique fiscale **survenus dans le domaine des impôts directs, des conventions fiscales et de la TVA/TPS**;
- **Suivre et analyser les différends – particulièrement les différends relatifs aux conventions fiscales** – liés à la numérisation des modèles d'affaire;

- **Suivre et étudier la manière dont certaines juridictions**, compte tenu de l'absence de consensus international, ont adopté (ou sont en train d'adopter) des mesures unilatérales;
- Analyser la façon dont les **règles fiscales internationales** actuelles **pourraient être modifiées de manière réaliste** afin de faire face aux défis susmentionnés. Les prix de transfert revêtiraient une importance toute particulière à cet égard;
- Faire face aux **nouveaux défis et opportunités posés par l'automatisation et l'intelligence artificielle** (notamment les débats concernant l'imposition des robots) vis-à-vis des paradigmes actuels de politique fiscale, tant sur le plan international que national;
- Analyser les implications de l'innovation numérique en ce qui concerne **la transparence fiscale mondiale** ;
- Finalement, la recherche comparera les défis posés par l'économie numérique avec ceux se développant actuellement dans le **domaine de la sécurité sociale et du droit du travail**.

En abordant ces aspects, le projet **encouragera des solutions coordonnées et multilatérales**, en vue d'éviter des réponses unilatérales qui pourraient perturber la cohérence du système fiscal international.

Résultat et calendrier

Les résultats de ce projet de recherche consisteront en contributions périodiques sous forme d'articles qui seront publiés dans les journaux fiscaux les plus importants. Une **conférence dédiée à ce thème** lors de laquelle les premières conclusions seront présentées sera organisée à Lausanne **en 2018**. Un livre consolidant les résultats de la recherche sera ensuite publié. Afin de vous tenir informé des avancées du projet et de l'organisation de la conférence, visitez régulièrement notre site web: <http://www.unil.ch/taxpolicy>

Equipe de recherche et observatoire international sur les implications fiscales de l'économie numérique

L'équipe de recherche est initialement composée de:

Prof. Dr. Robert Danon, Responsable du Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne (email: robert.danon@unil.ch)

Prof. Dr. Pasquale Pistone, Président académique du BIDF (email: p.pistone@ibfd.org)

Prof. Dr. Guglielmo Maisto, Professeur de droit fiscal à l'Université Catholique du Sacré Cœur (Piacenza) (email : g.maisto@maisto.it)

Prof. Dr. Bettina Kahil-Wolff, Directrice de l'IDAT (Institut du droit des assurances et du travail) (email : bettina.kahil@unil.ch)

Dr. Vikram Chand, chercheur post-doctorant dans le domaine de la fiscalité internationale et des prix de transfert au sein du Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne (email: vikram.chand@unil.ch)

Dr. Alessandro Turina, chercheur post-doctorant en fiscalité internationale et européenne au sein du Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne et au BIDF (email : alessandro.turina@unil.ch)

Mlle Lisa Spinosa, associée de recherche au sein du Centre de politique fiscale de l'Université de Lausanne (email: lisa.spinosa@unil.ch)

D'autres experts rejoindront le projet en vue de **créer un observatoire international sur les implications fiscales de l'économie numérique.**